

**NON,  
AUX PROJETS ÉOLIENS  
EN  
HAUTE AUVERGNE !**



# SOMMAIRE

Les éoliennes et notre santé	4
Les éoliennes et les animaux	8
Les éoliennes et les paysages	10
Les éoliennes et le tourisme	16
Les éoliennes et l'immobilier	18
Les éoliennes et le lien social	20
Prolifération en vue sur notre territoire	22
<b>DOSSIER</b> : Les dangers des éoliennes	24
Les éoliennes sont-elles une solution au mix-énergétique ?	32
Les éoliennes créent-elles des emplois ?	33
Qui finance l'installation des éoliennes ?	34
Qui profite de la manne financière des éoliennes ?	35
Le démantèlement des éoliennes	36
Pour aller plus loin	38
Bulletin d'adhésion	39

# LES ÉOLIENNES ET NOTRE SANTÉ

Aucun obstacle ne les arrête...

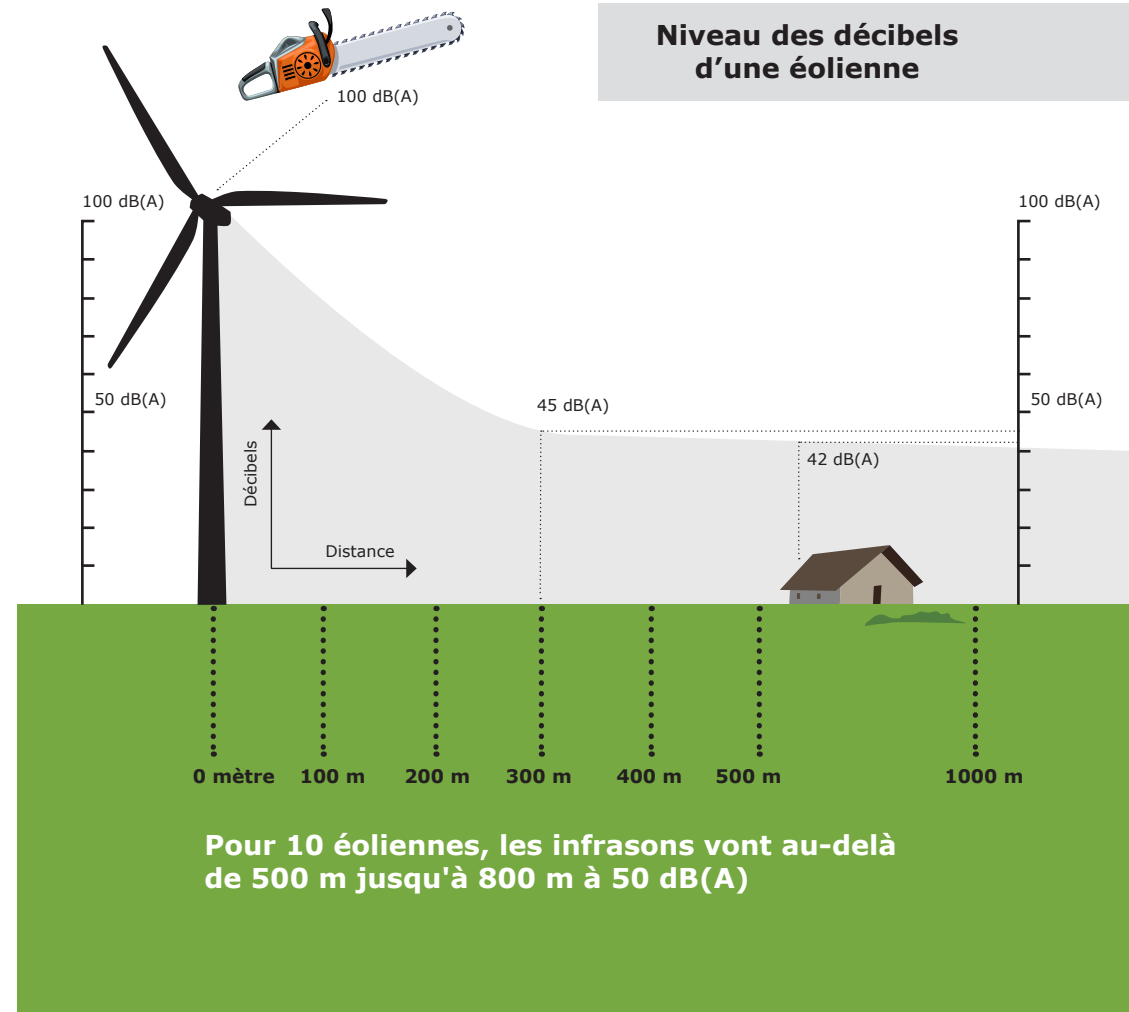
## Du bruit et des infrasons

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une éolienne émet des bruits d'origine mécanique et aérodynamique jusqu'à 10 km à la ronde.

**Les bruits** ne sont pas très forts, assez discrets, légers, mais d'autant plus obsédants et insupportables car rythmés. Ils vous poursuivent chez vous, portes et fenêtres closes. On les entend de bien plus loin qu'on ne le dit pouvant provoquer, chez certaines personnes une anxiété permanente.

**Les infrasons** sont inaudibles pour l'homme : ils se propagent dans l'air plus vite que le vent (vitesse : 360m/s). Aucun obstacle ne les arrête, ni les arbres, ni les murs des maisons, et l'insonorisation des fenêtres est inefficace contre les infrasons.

## Niveau des décibels d'une éolienne





Trouble du sommeil



Maux de tête



Acouphènes



Sensation d'augmentation de la pression à l'intérieur de l'oreille

## LES ÉOLIENNES ET NOTRE SANTÉ

# SYNDROME EOLIEN



Vertiges



Vertige au sens médical



Nausées



Trouble de la vue



Passages d'angoisse



Tachycardie



Irritabilité



Problème de concentration et de mémoire

Voici les symptômes dont souffrent les personnes vivant à proximité des éoliennes :

- > troubles du sommeil et du repos,
- > vertiges et migraines, troubles visuels, acouphènes (bourdonnements d'oreilles),
- > stress, angoisses, dépressions, arythmies cardiaques.

Ces symptômes sont également visibles sur les animaux sauvages et familiers, ainsi que le bétail, les chevaux, les chiens : ils sont sensibles aux infrasons (rappelez-vous leurs réactions de fuite avant le tsunami en Indonésie). Dans les zones de chasse, le gros gibier fuit les zones où sont implantées les éoliennes.

En France, à la demande de la FED (Fédération Environnement Durable), de nombreux députés avaient déposé un amendement au moment du vote de la Loi du Grenelle de l'environnement pour proposer une distance de protection supérieure à 1,5 Km (distance légale dans la plupart des pays européens et recommandée par l'Académie de Médecine). **Suite à la pression du lobby des industriels de l'éolien, une distance de 500 mètres a été retenue. Celle-ci est visiblement inadaptée.**

**Les troubles sont réels, constatés dans des pays voisins qui ont plus de recul que nous.**

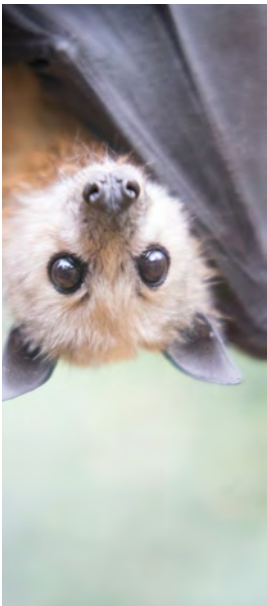
**Au Danemark, où les éoliennes ont été introduites en masse depuis 30 ans, le gouvernement a réagi à la demande publique, par précaution en arrêtant l'installation de nouvelles éoliennes terrestres, notamment à cause de risques pour la santé.**

**En 2006, l'académie de médecine préconisait une distance de 1 500 mètres.**





**Milan abattu par la pale d'une éolienne**



## LES ÉOLIENNES ET LES ANIMAUX

### **Ces éoliennes qui troublent le lait des vaches**

Un rapport d'expert démontre un lien de causalité entre la baisse significative de la production du cheptel d'un exploitant agricole de la Somme et le parc éolien voisin.

Le Figaro du 17 septembre 2015

Les 120 vaches, jusqu'alors paisibles et « rentables » sur leurs quelque 65 hectares de terre, présentent des troubles variés depuis l'installation des géantes de fer, conduisant à une nette baisse de productivité et de résultats financiers pour cette société civile laitière familiale qui assigne un opérateur éolien en justice devant le TGI de Paris.

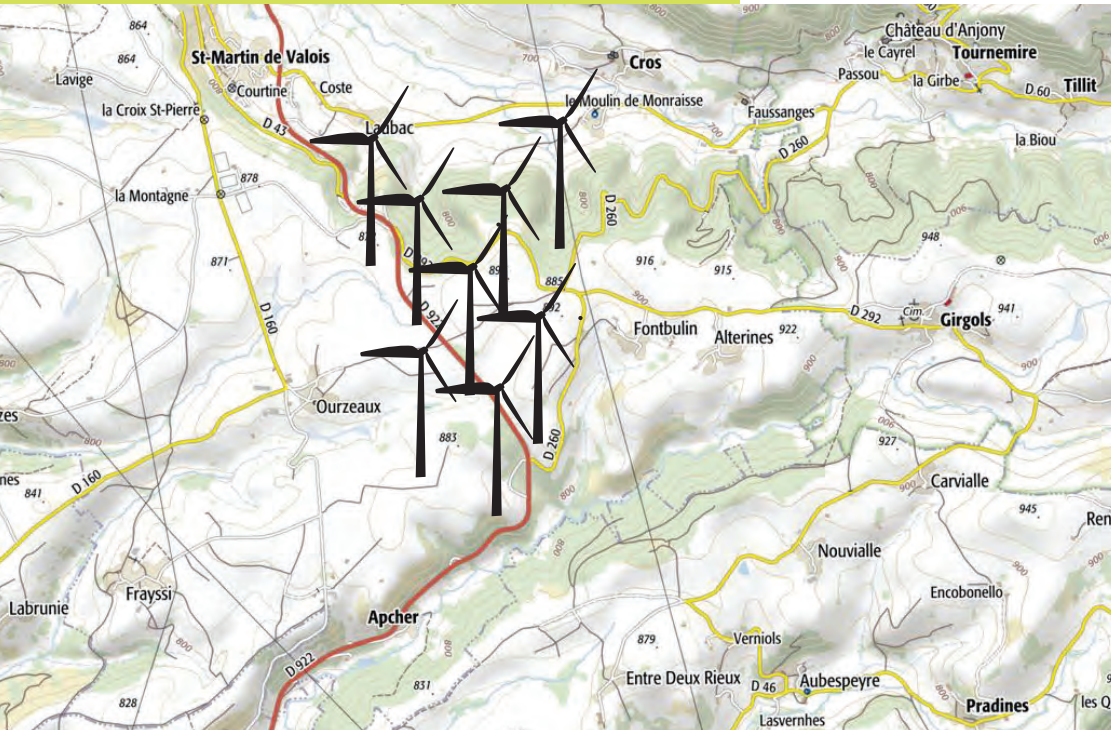
On a constaté la mort en 5 ans de 300 animaux, dans deux exploitations agricoles de Puceul (Loire-Atlantique).

### **Les éoliennes sont des pièges mortels pour les oiseaux et les chauves-souris**

En France, ce sont les roitelets à triple bandeau et les martinets noirs qui sont les plus touchés, mais aussi les migrateurs, comme les passereaux, et les rapaces diurnes ainsi que les oiseaux de nuit.

### **Les chauves-souris entrent en collision avec les pales ou sont victimes de la suppression occasionnée par le passage des pales devant le mât.**

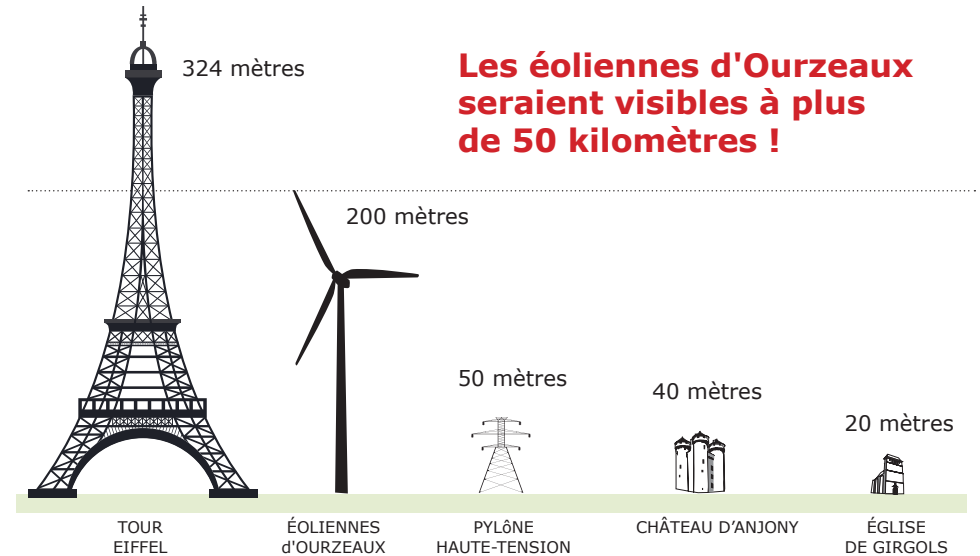
# LES ÉOLIENNES ET LE PAYSAGE



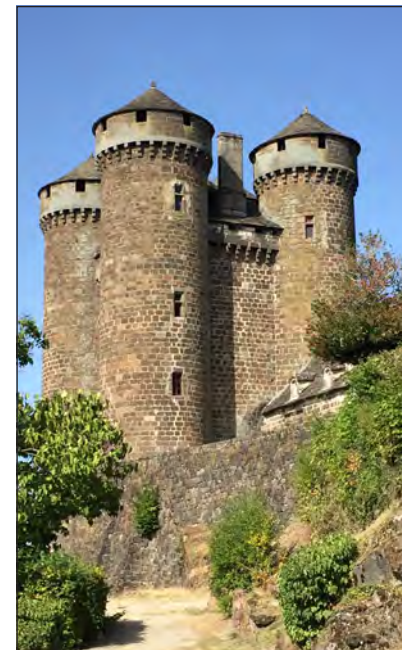
Implantation prévisionnelle projet BORALEX / Cartographie IGN

Ce parc éolien impactera directement par leur pollution visuelle ou sonore les communes et lieudits suivant :

- |                     |            |                  |
|---------------------|------------|------------------|
| St-Martin de Valois | Cros       | Tillit           |
| Ourzeaux            | Fontbulin  | Girgols          |
| Apcher              | Alterines  | Carvialle        |
| Verniols            | Faussanges | Nouvialle        |
| Frayssi             | Passou     | Entre Deux Rieux |
| Labrunie            | Le Cayrel  | Aubespeyre       |
| Laubac              | Tournemire | Pradines         |



**Les éoliennes d'Ourzeaux seraient visibles à plus de 50 kilomètres !**



En 2016, les sénateurs ont voté un amendement visant à interdire les éoliennes dans un rayon de 10 km des monuments historiques. De quoi remettre en question bon nombre d'installations, voire même selon les professionnels de l'éolien signer l'arrêt de mort du dispositif. Mais le lobby financier a fini par l'emporter.

Dans le périmètre géographique d'implantation des éoliennes nous trouvons :

- > 3 bâtiments classés Monuments Historiques,
- > 8 bâtiments inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

## LES ÉOLIENNES ET LE PAYSAGE

Quelques photomontages



## LES ÉOLIENNES ET LE PAYSAGE

Quelques photomontages







## LES ÉOLIENNES ET LE TOURISME

**En même temps... qui voudrait passer ses vacances en admirant une tour bruyante de 200 mètres de haut ?**

- > Partout où les éoliennes sont installées les structures du tourisme rural (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels) voient leur activités décliner.
- > Les restaurants et commerces locaux sont aussi impactés à plusieurs kilomètres à la ronde.

### Impact d'implantation d'éoliennes industrielles sur le choix d'une destination touristique.

L'enquête a été menée en 2017 sur un corpus de 1280 touristes accueillis en Gîtes et chambre d'hôtes de l'Indre ou visiteurs (âgés de plus de 18 ans).

#### Résultats de l'enquête de L'association AHTI

##### Si ces éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement :

- » Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 97 % changent de destination
- » À moyenne distance (2 à 10 kms) : 95 % changent de destination
- » À l'horizon (> à 10 kms) : 72 % changent de destination

##### Si ces éoliennes sont visibles lors de vos activités touristiques :

- » Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 71 % changent de destination
- » À moyenne distance (2 à 10 kms) : 56 % changent de destination
- » À l'horizon (> à 10 kms) : 34 % changent de destination

*« La réalité est que ce secteur creuse le déficit commercial et que localement un parc éolien ne crée pas un seul emploi. »*

*(Jean Germain, sénateur d'Indre-et-Loire, allocution au Sénat, janvier 2015)*

**Les gîtes de France à proximité des parcs éoliens ne peuvent plus être labellisés.**

**63 gîtes de France à moins de 10 km de Saint-Cernin**

Gîtes de France  
INDRE EN BERRY

ATTESTATION

Je soussigné, Ludovic Duris, responsable du relais des Gîtes de France de L'Indre, certifie que dans le cadre de l'agrément « Gîtes de France® » les critères relatifs à l'environnement et à la présence de nuisances auditives, olfactives et visuelles sont pris en compte.

Gîtes de France® ne labellise donc pas de structures situées dans les zones d'implantation de parc éoliens, ou à proximité de celles-ci, ou de tout autre source de nuisance.

De plus les touristes viennent dans le Parc Naturel Régional de la Brenne pour son paysage préservé, la diversité de sa faune et sa flore.

Il n'est donc pas concevable que ceux-ci se retrouvent face à un champ d'éoliennes dans cet environnement naturel remarquable.

Fait à Châteauroux, le 14 janvier 2016

Ludovic Duris  
responsable




# LES ÉOLIENNES ET L'IMMOBILIER

## Nos maisons vont perdre de la valeur

La perte de valeur des biens immobiliers sur les communes est de 20 % à 50 %, dans un rayon de plusieurs kilomètres autour du lieu d'implantation.

Certains sont même dans l'impossibilité pure et simple de vendre leur terre ou leur maison.

« Nul ne peut nier que l'implantation d'éoliennes n'est pas un acte sans conséquences. Celle-ci entraîne un effet des nuisances sonores et visuelles, et même des conséquences financières du fait de la perte de valeur du patrimoine immobilier situé sur ces communes. »  
(Hervé Maurey, sénateur de l'Eure).



### Exemple de perte pour une maison

- 150 000 €..... perte allant de 30 000 € (-20%) à 45 000 € **(-30%)**
- 200 000 €..... perte allant de 40 000 € (-20%) à 60 000 € **(-30%)**

Ce qui fait que l'argent récupéré par la commune (environ 27 000 € par an pour 2 éoliennes à St-Cernin) n'équivaudra pas dans le meilleur des scénarios, à la perte de valeur sur une seule de nos maisons.

## Quelques jugements liés à la dépréciation des biens

### Arrêt de la Cour d'appel d'Angers du 8/06/2010 confirmant le jugement du TGI d'Angers du 9/04/2009

« ... il est certain que les éoliennes seront visibles de la maison d'habitation des époux A même si toutes les fenêtres n'auront pas une vue directe sur les éoliennes. En outre, il est vraisemblable qu'une pollution sonore existera, l'implantation des éoliennes étant proche du domicile des époux A (le parc de Tigné est à 1 km de cette maison). La crainte des nuisances sonores et visuelles provoquée par ces éoliennes et l'incertitude quant à leur impact sur la santé ne peut que rendre difficile la vente de tels biens et entraîner une baisse de prix. »

### Jurisprudence dans le même sens que l'arrêt de la Cour d'appel de Rennes du 20/09/2007 - prix de vente réduit de 21%

en raison de la dépréciation de la valeur causée par la proximité du parc éolien du Menez Trobois – maisons

situées à 500, 720, 1 005 et 1 300 mètres – Les professionnels concernés (notaire et agent immobilier) avaient estimé la dévaluation d'un bien riverain d'un parc éolien entre 28 et 46 %.

### TGI Angers, commune de Tigné, 9/04/2009 (habitation située à 1 100 m de 6 éoliennes) – perte de valeur vénale de 20% -

Jugement cité dans le rapport d'information de la Mission d'information commune de l'Assemblée Nationale sur l'énergie éolienne, 31/03/2010, n°2398, p. 47 de la version PDF.

### Arrêt CA Rennes du 20/09/2007 Saint Coultz, RG : 06/02355 où le notaire comme l'agent immobilier estime la décote sur la valeur vénale respectivement de 26 % et de 46 % de la valeur d'acquisition.



## LES ÉOLIENNES ET LE LIEN SOCIAL

**Veut-on sacrifier  
ce qui nous unit  
pour 8 éoliennes ?**

Il y a près de 80 ans, la construction du barrage de Saint-Etienne-de-Cantalès a laissé de profondes blessures dans le tissu social de la région.

- › Des familles ont perdu l'investissement de plusieurs générations de travail.
- › Les voisins et les amis se sont déchirés sur le projet.
- › Des rivalités sont nées.

**Il n'y a pas de bons et de méchants, nous devons être attentif à la terre et au précieux héritage de la nature que nous léguerons à nos enfants.**

## UNE PROLIFÉRATION À PRÉVOIR



**AUJOURD'HUI 8 ÉOLIENNES MAIS COMBIEN DEMAIN ?**

Pour ajouter des éoliennes, le promoteur a juste besoin de solliciter une extension auprès des autorités. Les communes et habitants ne seront plus consultés. **Veut-on laisser le loup entrer dans la bergerie ?**



## LES DANGERS DES ÉOLIENNES

Il a été recensé 41 incidents d'éoliennes entre mars 2004 et février 2016, en France :

- > 4 effondrements,
- > 17 chutes, ruptures, projections de pâles,
- > 12 incendies et foudroiements.

### **Une éolienne peut :**

- > Prendre feu, et mettre le feu à la forêt qui l'entoure ou aux habitations,
- > S'effondrer.

### **Les pâles d'une éolienne peuvent :**

- > Se détacher, et voler jusqu'à plusieurs centaines de mètres alentours, mettant en danger le bétail et les habitations
- > Projeter des blocs de glace gigantesques sur plusieurs centaines de mètres par temps froid et perforer les toitures, assommer ou tuer les promeneurs, le bétail et riverains.

## LES DANGERS DES ÉOLIENNES

# ORAGES ET INCENDIES



Les éoliennes sont facilement foudroyées du fait de leur hauteur. Pour 100 hectares d'éoliennes, la foudre tombera sur celles-ci presque 3 fois par an, avec un risque d'incendie important.

**Une nacelle d'éolienne contient entre 850 et 900 litres de lubrifiants inflammables.**



## LES DANGERS DES ÉOLIENNES

# EFFONDREMENTS

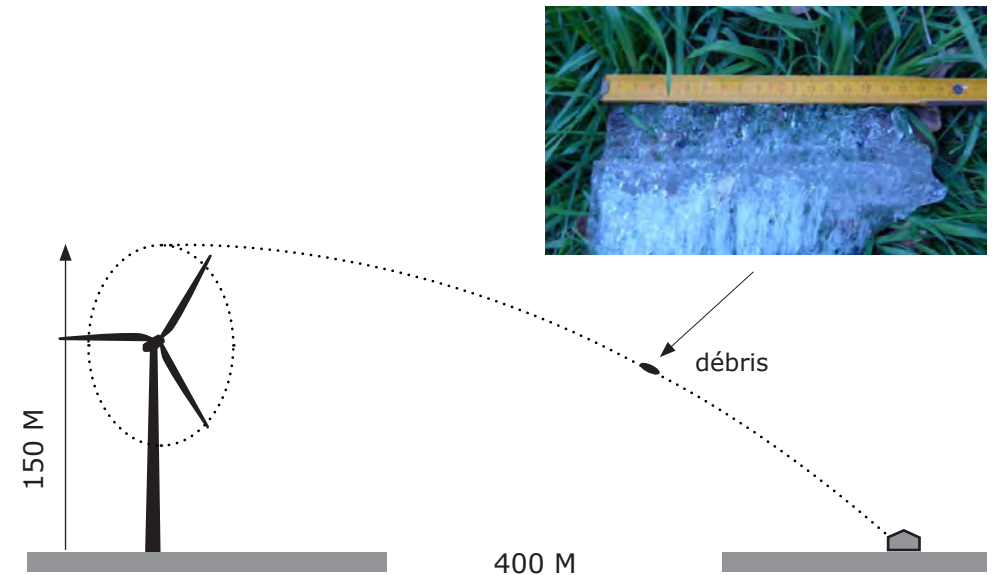


Lorsqu'une éolienne de 2 MW s'effondre, c'est comme si une locomotive et 7 wagons percutaient une falaise (même poids) soit environ 150 tonnes.

## LES DANGERS DES ÉOLIENNES

# PROJECTIONS DE GLACE

- › La vitesse en bout de pale est de 348 km/h.
- › Par temps froid, des gros blocs de glace se détachent et sont projetés à plusieurs centaines de mètres.
- › Par exemple, dans certaines configurations, un glaçon de 50 grammes peut-être projeté à une hauteur de 273 m et atteindre le sol 500 m plus loin.
- › La projection d'un glaçon de 50 g qui se décroche d'une pale est plus dangereuse qu'une balle de carabine 22 Long rifle en sortie de canon.



MONCHEL-SUR-CANCHE.- Vents contraires *Pas de Calais*  
**Une éolienne a perdu une pale**

■ L'une des machines installées dans la région de Frévent a perdu, il y a quelques jours selon nos informations, l'une de ses trois pales.

Si l'on voulait être blagueur, on pourrait dire que l'aérogénérateur a pris un coup dans l'aile... ou dans la pale.

Les parcs éoliens répartis sur deux sites proches des communes de Conchy-sur-Canche et Monchel-sur-Canche sont composés de dix machines mises en service il y a une dizaine d'années. Elles avaient déjà beaucoup fait parler d'elles en 2013 dans un registre judiciaire puisqu'une procédure avait été lancée par un couple de châtelains.

La chute de cette pale, bien que spectaculaire, n'a pas fait de victime.



Le fait est plutôt rare. Mauvaise blague du dieu Eole ?



A.H.

*L' Abeille 29 Juin 2017*

**Une éolienne détériorée**

Samedi 14 novembre au matin, il a été constaté une rupture de pale sur l'éolienne N° 1. L'Entreprise Enel est venue, sur place, pour sécuriser l'environnement immédiat et pour constater les dégâts afin de réaliser une étude pour connaître les causes de la rupture de cette pale.

L'entreprise réalisera d'autres investigations durant la semaine et procédera au déblaiement de toutes les portions de pale éparpillées dans la nature suite au vent fort qui sévissait le 14 novembre en fin d'après-midi. L'entreprise Enel s'est engagée à donner toutes les informations nécessaires à la compréhension de cet incident. Dans l'immédiat, le secteur est sécurisé par des balises ruban et les promeneurs ou simples curieux sont invités à garder toute vigilance pour ne pas se mettre en danger.



**LES DANGERS DES ÉOLIENNES**

**PROJECTIONS DE PALES**

- > Le poids de chaque pale d'éolienne est supérieur à 8 tonnes, environ.
- > Les promoteurs des projets éoliens admettent que des morceaux de pales ont été retrouvés à 500 m des éoliennes endommagées.
- > L'énergie cinétique dégagée par la projection d'un morceau de pale d'éolienne de 50 kg est équivalente à l'énergie dégagée par une automobile de 1 tonne qui percuterait une personne à 50 km/h.





## LES ÉOLIENNES SONT-ELLES UNE SOLUTION AU MIX-ÉNERGÉTIQUE ?

**Les éoliennes ne permettront pas de fermer des centrales nucléaires.**

Pour fermer 1 seul réacteur sur les 58 actuellement en service, il faudrait implanter près de 2 000 éoliennes. Pour produire toute l'électricité de la France, il en faudrait quelque 180 000. Mais ce n'est là qu'une partie de l'iceberg. Il faudrait coupler cette armée de machines à un régiment de centrales thermiques au charbon ou au gaz de puissance équivalente afin de compenser l'intermittence du vent qui ne fait tourner les éoliennes qu'un jour sur cinq en moyenne.

**Le Cantal est excédentaire en production électrique avec son réseau de barrages hydro-électriques, énergie verte par excellence, pourquoi y installer des éoliennes ?**

**Les éoliennes ne permettront pas de sauver la planète du réchauffement climatique.**

L'implantation d'éoliennes obligera à investir dans des centrales thermiques supplémentaires et donc à co-générer du CO<sup>2</sup>.

Où seront-elles installées ?

Chez nous également ?

L'Académie des Sciences dans son avis du 22 janvier 2015 déclare que la multiplication des éoliennes conduira à « une augmentation paradoxale des émissions de gaz à effet de serre, dégradant ainsi notre position favorable en matière d'émission de CO<sup>2</sup>, de coût pour l'utilisateur et de compétitivité industrielle. »



## LES ÉOLIENNES CRÉENT-ELLES DES EMPLOIS ?

**Non les parc éoliens ne créent pas d'emplois locaux, c'est un leurre !**

Les machines sont fabriquées en Allemagne, au Danemark, en Chine.

- › Le transport et l'installation sont effectués par des entreprises étrangères qui assurent également la maintenance pendant l'exploitation.
- › La maintenance est assurée par le promoteur depuis ses agences régionales (aucune prévue dans le Cantal pour le cas de Boralex).

**Aucune création d'emploi permanent n'est à attendre dans nos communes.**

## QUI FINANCE L'INSTALLATION D'ÉOLIENNES ?

### Ne vous retournez pas...c'est VOUS !!

- On nous fait croire que le vent est gratuit et que les éoliennes vont alléger la facture d'électricité.
- L'éolien et le photovoltaïque représentent 67 % de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) pour 2016, une taxe prélevée sur vos factures d'électricité et qui ne cesse d'augmenter chaque année.

Consommation sur la base d'une estimation		Index début de période	Index fin de période	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Du 22/04/2015 au 21/06/2015 06 kVA		Estimé 31308	Estimé 31459	151	0,0909	13,73	20,0
Base						13,73	
<b>Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 5,21 €)</b>						<b>13,73</b>	
Abonnement					Prix Unitaire HT (€/mois)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Abonnement Tarif Bleu 06 kVA Base du 22/06/2015 au 22/08/2015					5,72	11,44	5,5
<b>Total de votre abonnement (dont acheminement 0,22 €)</b>						<b>11,44</b>	
Taxes et Contributions				Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)				151	0,00954	1,44	20,0
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)				151	0,01950	2,94	20,0
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)						2,22	5,5
<b>Total taxes et contributions</b>						<b>6,60</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>						<b>31,77</b>	
<b>Total hors TVA</b>						<b>31,77</b>	
TVA							
TVA à 20,0 % sur un montant total de 16,11 €						3,63	
TVA à 5,5 % sur un montant total de 13,66 €						0,75	
<b>Total TVA</b>						<b>4,38</b>	

Calcul des taxes et contributions facturées : CTA électricité : 27,64% HTVA de la part acheminement de l'abonnement

**Nous allons supporter le bruit des éoliennes, nous allons massacrer nos paysages, nous allons faire fuir les touristes, mettre en péril les commerces locaux et rendre notre bétail malade, nous allons faire fuir le gibier, et en plus nous allons le payer chaque mois sur nos factures... et tout ça pour qui ?**

## QUI PROFITE DE LA MANNE FINANCIÈRE DES ÉOLIENNES ?

### Une chose est sûr ce n'est pas VOUS !!

#### Les promoteurs

Leur business est subventionné par tous les contribuables grâce à la CSPE que nous payons sur nos factures. EDF leur achète l'électricité 72 € par mégawatt heure garanti sur 20 ans (le tarif marché est de l'ordre de 32 €).

Nous finançons le différentiel correspondant à la marge réalisée par les promoteurs comme Boralex. Grâce à l'obligation d'achat par EDF de l'électricité, nous finançons des fonds de pension étrangers et les dividendes croissants de Boralex depuis 2014.

#### Les propriétaires des terrains

Avec un revenu moyen de 3 000 € par mégawatt installé, une éolienne de 4,4 mégawatt rapporte 13.200 €/an aux propriétaires, soit pendant 20 ans 264.000 €. Donc pour 7 éoliennes 1.848.000 €.

#### Et les communes ?

Les communes sont les grandes perdantes, en effet car une éolienne leur rapporte en taxes 13.500 €/an par éolienne. Revenu auquel il convient de soustraire :

- 5 000 €/an pour 5 maisons environ de taxe habitation en moins (moyenne constatée de personnes revendant leur habitation ou résidence secondaire du fait de la présence des éoliennes) à moins de 1 km de celles-ci.
- La modification des circuits routiers pour acheminer les engins du promoteur.

## DÉMANTÈLEMENT DES ÉOLIENNES

A l'expiration du bail d'exploitation (20 à 25 ans environ), le démantèlement des éoliennes doit être assuré en principe par le Promoteur. Ceux-ci doivent consigner 50.000 € par éolienne pour son démantèlement mais dans le cas d'aérogénérateurs de 200 mètres de haut le démantèlement coûtera plus de 450.000 € par machine installée.

Mais depuis 2011, les éoliennes dépendent du régime des installations classées ICPE.

Ce classement qui concerne tout site industriel, engage le propriétaire foncier à démonter les installations et dépolluer son terrain en cas de faillite du locataire exploitant ou d'un éventuel successeur.

Autrement dit si la société créée pour exploiter les éoliennes ou son successeur dépose le bilan et si le propriétaire ne peut assurer le coût du démantèlement, c'est à la collectivité que revient cette responsabilité.

**Autrement dit, dans ce cas de figure, chaque éolienne ferait perdre au global aux collectivités :**

**156.000 € - 450.000 € = 294.000 €, soit pour 7 éoliennes plus de 2 millions d'euros.**

Qui va payer ?....  
VOUS !



Photo d'Ourzeaux dans 25 ans

## POUR ALLER PLUS LOIN...

- **Visiter notre site internet**  
<https://ventdumilan.org>
- **Rejoignez notre groupe Facebook**  
<https://www.facebook.com/ventdumilan15>
- **Consulter les témoignages sur notre chaine Youtube**  
<https://www.youtube.com/channel/UCe5oJvRU-Ybalkw20OONf9g>
- **« Le scandale éolien »**  
par Antoine WAECHTER aux éditions Baudelaire
- **« Éoliennes : la face noire de la transition écologique »**  
par Fabien BOUGLE aux éditions du Rocher
- **Fédération Environnement Durable**  
<https://environnementdurable.net>



## BULLETIN D'ADHÉSION

Pour nous aider à combattre ce projet, nous vous invitons à devenir membre de l'association Vent du milan en remplissant et en retournant le bulletin d'adhésion ci-dessous avec votre règlement par chèque à l'adresse suivante : **Association Vent du milan - 5 rue Saint-Martin de Valois - 15310 Saint-Cernin**  
En devenant membre de notre association, vous recevrez notre bulletin d'information par mail.

Type de la demande d'adhésion :  Particulier  Association/Entreprise  Bienfaiteur

Nom et prénoms :

Fonction :

.....

.....

Adresse :

Tél/Mobile :

.....

.....

.....

Association/Entreprise :

Numéro de déclaration / Siret :

.....

.....

Adresse :

.....

But :

.....

.....

Les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association : [contact@ventdumilan.org](mailto:contact@ventdumilan.org)

### Tarifs cotisations

<b>Particulier</b>	<b>Adhésion annuelle à partir de 5 €</b>
<b>Bienfaiteur</b>	<b>Adhésion annuelle à partir de 20 €</b>
<b>Association/Entreprise</b>	<b>Adhésion annuelle à partir de 50 €</b>

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Association Vent du milan

La demande d'adhésion est soumise à l'approbation du conseil d'administration de l'association.

Dès approbation de votre adhésion, le secrétariat de l'association vous adressera par retour du courrier un reçu attestant votre inscription et l'enregistrement de votre paiement.

